

# Preuve de dépôt

**Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet EXPLOITATION AUTO GALLERY sur la commune principale de l'AIOT 208 Avenue de Soulac 33320 Le Taillan-Médoc.**

**La référence de votre dossier est A-3-QHZ6GYVRT et concerne une demande de type "une déclaration de modification"**

**Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.**

Votre dossier a été transmis le 16/05/2023 à 14h53 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

## 1 - Type de déclaration

### Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de modification**

La déclaration de modification porte sur :

**Autres modes d'exploitation**

Numéro d'AIOT : **0003103595**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

### Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**

- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

## 2 - Déclarant

### Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

### Personne morale

N° SIRET **78988930000016**

Raison sociale **RUSTEZE**

Forme juridique **SCI**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

### Adresse en France

**27 RUE JEAN CLAUDEVILLE**

**33520 BRUGES**

### Signataire

Qualité : **GERANTE**

### Référent

Fonction : **RESPONSABLE**

### 3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **EXPLOITATION AUTO GALLERY**

Description des activités :

**MECANIQUE ET PREPARATION ESTHETIQUE VEHICULES**

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **OUI**

Si oui, le projet est considéré réglementairement comme une modification de l'autorisation (article R.181 46 du code de l'environnement) et il sera soumis à l'avis de l'inspection des installations classées.

Joindre une note précisant l'interaction ("connexité ou proximité") de la nouvelle installation avec les installations existantes.

Interactions de l'installation avec les installations existantes :

**EXISTANT HANGAR DE STOCKAGE DE VEHICULES AJOUT AIRE DE LAVAGE**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

### 4 - Localisation

Localisation de l'installation

Adresse **208 Avenue de Soulac 33320 Le Taillan-Médoc**

X : 410186

Y : 6431516

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

### 5 - Activité du site

Les informations de cette étape ne sont pas nécessaires pour cette démarche.

### 6 - Mode d'exploitation

---

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :

### Autres modifications

Autres modifications apportées à l'installation

**AIRE DE LAVAGE POUR PREPARATION VEHICULES**

## **7 - Pièces justificatives**

Liens et interactions d'une nouvelle installation avec les installations existantes :

**RUSTEZE-PC 3 & 5.pdf**